



Paroisse Sainte-Foy-lès-Lyon

Saint-Luc • Sainte-Foy • Sainte-Thérèse

Newsletter du 17 octobre 2025
Version imprimable

Église Saint-Luc

4 bis place Saint-Luc

04 78 25 39 01

eglise.saintluc@paroissesaintefoy.fr

Église Sainte-Foy

13 Place Xavier Ricard

04 78 59 30 71

eglise.saintefoy@paroissesaintefoy.fr

Église Sainte-Thérèse

105 rue Cdt Charcot

04 72 16 05 27

eglise.saintetherese@paroissesaintefoy.fr

Évangile du dimanche 19 octobre

29^{ème} dimanche du temps ordinaire (Luc 18, 1-8)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples une parabole sur la nécessité pour eux de **toujours prier sans se décourager** : « Il y avait dans une ville un juge qui ne craignait pas Dieu et ne respectait pas les hommes. Dans cette même ville, il y avait une veuve qui venait lui demander : "Rends-moi justice contre mon adversaire." Longtemps il refusa ; puis il se dit : "Même si je ne crains pas Dieu et ne respecte personne, comme cette veuve commence à m'ennuyer, je vais lui rendre justice pour qu'elle ne vienne plus sans cesse m'assommer." » Le Seigneur ajouta : « Écoutez bien ce que dit ce juge dépourvu de justice ! Et Dieu ne ferait pas justice à ses élus, qui crient vers lui jour et nuit ? Les fait-il attendre ? Je vous le déclare : bien vite, il leur fera justice. Cependant, **le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?** »

Remerciements

Nous remercions **Paul-Louis Soula** qui a travaillé à la communication ces trois dernières années. Il se retire du travail sur la newsletter pour se consacrer pleinement à sa nouvelle mission dans le pôle Prier-Célébrer, plus particulièrement pour Saint-Luc.

Nous remercions aussi **Monique Barlow** qui a été responsable de l'équipe SEM (Service de l'Évangile aux malades) pendant de nombreuses années. Martine Faure prend désormais cette responsabilité, aidée par Anne Mazet. N'hésitez pas à rejoindre cette équipe qui visite les malades ou les personnes seules dans les Ehpad environnants ou à domicile.

Pour contacter l'équipe :

polevivrelafraternite@paroissesaintefoy.fr

Soirée des Fraternités le 4 novembre

Soirée des FRATERNITÉS de la Paroisse

Mardi 4 novembre

20h30

Salle Pelisson (à Ste Thérèse)

fraternites@paroissesaintefoy.fr

Pour toutes les Fraternités
+ celles et ceux qui envisagent
d'en rejoindre une



Vous faites partie d'une fraternité ? Vous vous posez la question d'en rejoindre une ? Et si nous nous rencontrons pour partager nos expériences et nos envies ?

C'est ce que nous vous proposons lors d'une « Soirée des Fraternités ». Une occasion de renforcer les liens entre nos différentes équipes : Fraternités missionnaires, Fraternités de quartier, Fraternités catéchuménales... pour mieux nous connaître, nous inspirer de nos diverses pratiques, clarifier notre organisation, prier ensemble... Ce sera aussi l'occasion d'entendre quelques conseils pour mieux lire et partager un texte d'évangile.

Alors, **rendez-vous le mardi 4 novembre à 20h30 salle Péliisson** (parking de l'église Ste-Thérèse), en toute fraternité !

Dilexi te : « Je t'ai aimé »

Première exhortation de Léon XIV

Le 4 octobre, Léon XIV a publié une exhortation apostolique consacrée à **l'amour des pauvres** et à la critique de l'économisme financier. Il prolonge ainsi la réflexion des récents pontificats et la tradition de la doctrine sociale de l'Église. Vous trouverez le texte en suivant [ce lien](#).

Rappel : Relançons Sainte-Foy !



L'église Sainte-Foy rouvre ses portes le 8 décembre : réjouissons-nous et préparons ensemble l'avenir !

Après ce chantier de « monument historique » c'est à nous tous de préparer et d'organiser nos retrouvailles.

Chacun de nous est invité à être artisan de ce chantier pastoral qui va s'ouvrir bientôt. Nous invitons les responsables et tous les participants à la vie paroissiale (anciens et nouveaux) à renouer les liens ou à se faire connaître. Nous vous convions à un temps de retrouvailles, informations et échanges qui aura lieu :

Samedi 15 novembre de 10h à 12h30
dans les salles du 16 rue du Planit

Vous pouvez aussi faire connaître votre désir de participer en laissant vos coordonnées à :

communication@paroissesaintefoy.fr

Chapelet et prière pour la paix

Ce mois d'octobre est le mois du rosaire. Au cours du chapelet des mystères douloureux du **jeudi 23 octobre à 18h à Saint-Luc**, nous prendrons un temps de « Prière pour la paix » en demandant l'intercession de Pauline-Marie Jaricot, copatronne des missions, ainsi que le proposent les Équipes du Rosaire de notre diocèse.

Temps fort paroissial les 29 et 30 novembre

La paroisse organise un temps fort pour se préparer à entrer dans l'Avent. Il s'agit d'une récollection spirituelle où chacun est invité à vivre l'ensemble des propositions. Nous aurons la joie d'accueillir à nouveau Jacques Langlet, frère OMI, qui était déjà venu au printemps dernier.

Au programme :

Samedi 29 novembre 14h-19h30

- Projection d'un **film**, topo et débat dans la salle St-Luc
- **Veillée de prière** « Tu as du prix à mes yeux » dans l'église Saint-Luc, suivie d'un verre de l'amitié.

Dimanche 30 novembre

- **10h30** : messe unique à l'église Saint-Luc.

Rappel : Télécharger la newsletter en version imprimable

Vous souhaitez partager cette newsletter, vous recherchez un article publié dans un numéro précédent ?

Nous vous rappelons que vous pouvez télécharger la version imprimable des quatre derniers numéros de la newsletter sur le site paroissial, dans le cadre vert "Téléchargements" en haut à gauche de la page d'accueil.

À vos agendas !

Messes des 1^{er} et 2 novembre

Samedi 1^{er} novembre - Toussaint

- **10h30 à Saint-Luc** : messe unique pour toute la paroisse
Pas de messe à 18h

Dimanche 2 novembre - Commémoration des défunts

- **10h30 à Saint-Luc** : Commémoration des défunts de l'année
Si un de vos proches est décédé dans l'année, nous vous invitons à participer à cette célébration eucharistique
- **10h30 à Sainte-Thérèse**

Messe pop louange

Samedi 1^{er} novembre à 18h30 à Sainte-Thérèse : messe organisée par l'Aumônerie de l'Ouest Lyonnais. Tous les jeunes sont les bienvenus !

Il n'y aura pas de newsletter pendant les vacances scolaires.